

Face à Marine, le méprisant Darmanin a noyé le poisson toute la soirée



À l'heure où Marine Le Pen et Gilbert Collard sont jugés pour « *diffusion de message de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, susceptible d'être vu par des mineurs* » – comprenez : ils ont publié sur Twitter des exemples parlants et visuels de la sauvagerie islamique incarnée « idéalement » par Daech –, Marine et Gérard Darmanin se sont frottés l'un à l'autre dans une émission politique de la « très objective » chaîne France 2 : « Vous avez la parole », animée entre autres par Léa Salamé, prêtresse bobo du Service public.

Darmanin, égal à lui-même – qu'on oubliera bien plus sûrement que Marine étant donné son indigence intellectuelle et sa morale de scorpion –, a joué la carte de la condescendance macroniste, tandis que Marine a brillé comme elle aurait dû le faire pendant le débat de l'entre-deux tours de la présidentielle de 2017.

Darmanin a tout d'abord commencé seul l'émission en se prenant pour Céline, dont il n'a sans doute lu de ses livres que les quatrièmes de couverture. Il a gonflé son jabot mais s'est dégonflé finalement sur tout. Et puis Marine est arrivée...

D'entrée de jeu, Marine s'est dite « *déçue* » par le texte sur

le séparatisme du gouvernement, qui « *ressemble un peu à un texte de police administrative* » et qui s'attaque à tort à toutes les religions alors que c'est contre l'islamisme seul qu'il faudrait s'attaquer, a-t-elle ajouté. « *C'est une idéologie l'islamisme, c'est une idéologie totalitaire* », a-t-elle jugé encore bon de rappeler au ministre de l'Intérieur, qui ne semble pas prendre la mesure du problème. Dommage, cela dit, que Marine fasse encore le distinguo entre l'islam et l'islamisme.

Le roué Darmanin a botté en touche, avançant qu'on ne peut nommer une religion dès lors que la République ne les reconnaît pas. Car ce pouvoir, comme d'autres avant lui, ne sait pas nommer le Mal, a déploré la présidente du Rassemblement national : « *On tripote un équilibre qu'on a eu du mal à trouver pour un objectif qui rate sa cible.* » Marine a raison.

« *Vous dites beaucoup de choses qui ne sont pas la vérité* », a asséné Darmanin, comme pour balayer les manquements de son gouvernement en matière d'islam. Et de tourner autour du pot au sujet des petites filles voilées, dont la loi ne se soucie pas au passage. Quid, a demandé Marine, des djihadistes qui touchent des aides sociales et qui ne sont pas interdits de territoire ? Réponse laconique de l'intéressé. Marine en a profité pour saluer le livre du ministre – Le séparatisme islamiste – opposé à une loi famélique en la matière. Mais Darmanin, notamment pour les lieux de culte islamiques les plus extrémistes, se planque encore et toujours derrière la loi, là où, plus qu'avec le Covid-19, il faudrait une loi d'exception.

Idem pour les criminels étrangers pour lesquels Darmanin et sa clique sont des chiffres molles qui laissent effectivement se balader librement sur le sol français des islamistes féroces. Marine, si elle ne peut les expulser, promet de les incarcérer en attendant que leur pays d'origine les reprenne : « *Le problème de notre pays, c'est que tout le monde reste.* »

« *Nous, nous jugeons les étrangers pour ce qu'ils font, pas ce qu'ils sont* », a bêtement lancé Darmanin. Mais ce que sont les islamistes motive ce qu'ils font, neuneu ! Darmanin, toute honte bue, a cependant accusé Marine de mollesse face à l'islam. L'hôpital qui se fout de la charité !

Marine, contrairement à la LREM qui méprise le peuple réel, propose d'ailleurs un référendum au sujet de l'immigration dans son programme présidentiel. « *Vous avez perdu le contrôle de l'immigration, vous avez perdu le contrôle de la sécurité. De surcroît, nous sommes dans une situation sanitaire et économique dramatique* », a-t-elle sermonné son interlocuteur qui se gaussait et se vautrait joyeusement dans le déni, noyant le poisson dans des chiffres qui ne correspondent à rien.

Le voile, expulsé manu militari de la loi sur le séparatisme, s'est ensuite invité dans l'émission. « *Le voile est islamiste* », a redit Marine, opposant alors sa proposition de loi contre l'islamisme à la loi de Darmanin et sa clique. « *Question délicate* », attention au viol de la Constitution, a prévenu l'autre avec malhonnêteté. Et de nous resservir Latifa Ibn Ziaten, à propos de laquelle Marine s'est un peu égarée en affirmant qu'elle portait le voile en signe de deuil pour son fils tué par Merah, selon les propos de l'intéressée. Propos dont je doute : le voile islamique reste un voile islamique, c'est-à-dire un instrument de conquête.

Puis ce fut le tour des villes perdues pour la République, dont Trappes, ainsi que l'a expliqué récemment Didier Lemaire, enseignant de cette ville vivant désormais sous protection policière. Marine, après avoir subi l'autosatisfaction de son interlocuteur, qui soutenait outrageusement le préfet des Yvelines ayant fustigé l'enseignant menacé, a mis Darmanin face à ses responsabilités. Ce dernier, par des circonvolutions de sa façon, les a esquivées, bien entendu.

Pour autant, Marine n'a pas perdu son sang-froid et tenu la

dragée haute. Pourvu que ça dure...

Charles Demassieux